

Charretier,

au sud du
pourté voir.
au le Col.

ien des fois
prendre des
un détourné
dits experts
quand on
il est venu
e quelle ne
à dit que
je n'étais

paraissent
ait dans la
s pelles que

ré ne savoir

TURE.

lier, âgé de

près trente
ier ou treize
huit pieds,
est du temps
puis quinze à
s, la roue du
trête encore

ait que deux
trois heures
illé dans le
o était alors
pas si elle a
l'eau venait
monter l'eau
s fonds, c'est
fant dans ce

allum et de
le moulin.

a glace dans

ers par des
si on voyait

Dans les plus hautes mers quand la mer n'était pas retenue d'aucune façon la roue du moulin arrêtait vers deux heures ou deux heures au quart, mais je ne puis pas dire si elle était arrêtée quand la mer était poussée par le vent parce que je n'y ai pas fait attention. Par le vent qui retardait la mer de baisser il pouvait y avoir un quart d'heure ou une demi-heure de différence. J'ai travaillé dans le moulin pour le Demandeur, mais je ne puis pas dire dans quel temps j'ai travaillé là dans les commencements que le Demandeur occupait le moulin. Je ne suis pas qu'elle était dans ce temps là le diamètre de la grande roue, je n'y ai jamais pris garde. Le moulin arrêtait alors par les grandes mers la même chose que du temps de M. McCallum.

J'ai travaillé aussi pour le Demandeur, sept ou huit ans après qu'il est devenu propriétaire du moulin, et la roue arrêtait encore la même chose.

Le printemps dernier, j'ai visité la roue du moulin quatre jours de suite, matin et soir.

J'allais voir quand l'eau nuisait à la roue ou claimait la roue.

La première fois, je l'ai vue arrêter depuis cinq heures et un quart jusqu'à huit heures et un quart ou huit heures et demi, ça peut être entre deux heures trois quarts, trois heures, trois heures un quart, à chaque marée, tout à peu près pareilles. Je produis comme partie de mon témoignage la pièce C. B. pour former partie de mon témoignage.

La pièce en question a été écrite par mon garçon, sous ma dictée, et je fais serment qu'elle est correcte.

Depuis que le quai est bâti, c'est-à-dire, celui qui est de travers dans la rivière, les grosses eaux de la rivière Beauport ont fait arrêter le moulin indépendamment des hautes marées.

Je me suis trouvé un moulin, le dix-sept ou dix-huit de Mars dernier, dans un temps où le moulin se trouvait arrêté par les grosses eaux de la rivière Beauport, indépendamment de la haute marée.

Le canal est trop petit pour donner assez de sortie à l'eau, fait gonfler l'eau, et l'eau gagne dans le canal de la roue, gonfle pour arrêter le moulin. Je parle du canal qui va à la grande roue.

Je veux dire que c'est le quai qui empêche l'eau de descendre à la grève. Le canal qui conduit de la grande roue est dans la même place, et la largeur est pareille. Je ne puis dire sous serment que la largeur, la hauteur sont la même, mais je jure qu'il est dans la même place, et je le trouve pareille.

Cette déposition ayant été lue au témoin, il persiste en sa déclaration disant qu'elle est vraie et a déclaré ne savoir signer.

CHARLES ^{sa} BITNER,
marque,

Sworn and examined before us, the under-
signed Experts, this 1st day of April,
1860

A. WALLACE.
(Signed) CHS. BAILLARGE.
EDW. STAVELY.

CHARLES BITNER, de Beauport, dans le District de Québec, Tonnellier; déjà entendu en cette cause.

C'est le Samedi, le vingt-neuf de Mars, je crois, que tous les Experts se sont rendus au moulin.

J'ai eu occasion ce jour là d'être entre neuf et dix heures et dix heures et dix heures et dix heures, que deux pelles de la chaussée étaient levées et les deux autres ont été levées dans l'après-midi vers trois ou quatre heures, je pense. Je descendais en bas pour trouver les Experts et rencontrer un des hommes du Demandeur, une nommée Martin, je lui ai demandé d'où il venait, et il me dit que le Défendeur l'avait fait aller où étaient les Experts. Je lui ai demandé pourquoi, et il me dit que c'était pour les pelles. Je lui demandai ce qu'il attendait pour les pelles. Il me demanda si j'avais connaissance que les pelles avaient été élevées dans la matinée, et je lui dis que oui, j'avais vu deux pelles de levées, parce que je voyais l'eau descendre si rapide, que ça me donnait occasion de voir si les pelles étaient levées. Il me répondit alors c'est comme Mr. Soggy se la nuit avec un autre et puis on ne les a point vus élevées. Je lui ai dit, si vous ne les avez pas vus, vous pouvez pas dire si elles ont été levées. Il me répondit comme suit: "Oui" mais il veut qu'on dise qu'elles n'étaient pas élevées. Je lui ai répondu, vous êtes libre de faire comme bon vous semblera.